



FICHE DE PRE-INSCRIPTION
ACCUEILS DE LOISIRS PERISOLAIRES
POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN ECOLE MATERNELLE

ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

LES RESPONSABLES DE(S) L'ENFANT(S) SCOLARISE(S) EN MATERNELLE

Père, investi de l'autorité parentale : Oui
Non

Mère, investie de l'autorité parentale : Oui
Non

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse : *(si différente)*

Nom et adresse de l'employeur

Nom et adresse de l'employeur

☎ (prof.)

☎ (prof.)

☎ (dom.)

☎ (dom.)

☎ (portable)

☎ (portable)

Courriel :@.....

Nom et numéro de l'assurance extrascolaire ou responsabilité civile (**obligatoire pour l'inscription aux activités**) :

RENSEIGNEMENTS SUR L(ES) ENFANT(S) SCOLARISE(S) EN MATERNELLE

1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :
Ecole fréquentée :	Ecole fréquentée :	Ecole fréquentée :	Ecole fréquentée :
Classe :	Classe :	Classe :	Classe :

PREVISIONS DE FREQUENTATION (inscrire le prénom de chaque enfant dans la case souhaitée)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACCUEIL MATIN (précisez l'heure prévisionnelle d'arrivée)
ACCUEIL SOIR (précisez l'heure prévisionnelle de départ)
RESTAURATION
TRANSPORT PRE ET POST SCOLAIRE

LES AUTORISATIONS

Je soussigné(e) en qualité de responsable légal de(s) l'enfant(s), autorise le responsable de l'activité à prendre le cas échéant, toutes mesures d'urgence

Par ailleurs, j'autorise (mentionner le prénom des enfants concernés) :

- à se rendre le midi entre 11h30 et 13h30 dans le parc ou le gymnase situé à proximité de l'école accompagné(e) des animateurs.
- à participer à toutes les activités de l'accueil et de s'y rendre à pied.

Personnes à joindre en cas d'urgence (autre que les parents)	Personnes habilitées à prendre en charge l'enfant après l'activité (autre que les parents)
Nom : ☎ :	Nom : ☎ :
Nom : ☎ :	Nom : ☎ :
Nom : ☎ :	Nom : ☎ :
Nom : ☎ :	Nom : ☎ :

ATTENTION !!!

- Les préinscriptions sont établies pour l'année scolaire, à titre prévisionnel.
- La facturation adressée tiendra compte du nombre de jours de présence effective et du nombre de repas commandés.
- Tout changement survenant en cours d'année doit être immédiatement signalé auprès du service Education Enfance pour être pris en compte.
- **A partir de 19h00 tout retard entraînera une surfacturation (calculée en fonction du quotient familial) par demi-heure de fréquentation.**

Je certifie sur l'honneur que tous les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.

Fait le :

Signature du responsable de l'enfant